

« L'image du tirailleur malgache de la Grande Guerre est brouillée »

Le Monde.fr | 20.05.2014 à 16h00 • Mis à jour le 23.05.2014 à 13h10 |

Par Antoine Flandrin



A gauche le sergent Rajaonasy en compagnie de deux autres sergents, l'un français, l'autre malgache. La fiche à droite indique qu'il est mort pour la France le 14 juillet 1918 à bord du bateau Djemnah torpillé par les Allemands. | Arnaud Léonard

Entretien avec Arnaud Léonard, professeur agrégé d'histoire-géographie au lycée français de Tananarive à Madagascar et auteur de recherches sur l'expérience combattante des Malgaches (1914-1918).

Pendant la Grande Guerre, plus de 41 000 Malgaches ont été recrutés par l'armée française, dont 32 000 en 1917. Pourquoi cette ponction intervient-elle à ce moment du conflit ?

Arnaud Léonard : le pic du recrutement a lieu entre octobre 1916 et février 1917 : 50 % des combattants malgaches de la première guerre mondiale sont enrôlés à ce moment-là. L'armée française, qui subit une hémorragie, recourt au recrutement massif dans les colonies. Jusque-là le commandement français s'y était refusé. S'il a fait appel aux Algériens et aux Sénégalais dès les premiers mois de la guerre, celui-ci était très réticent sur l'emploi des troupes indochinoises ou malgaches, notamment en Europe .

Les tirailleurs malgaches qui ont été formés peu après que la Grande Île est devenue une colonie (1896) se portent pourtant volontaires, mais le général Gallieni s'y oppose. Le pacificateur de l'île, devenu ministre de la guerre (1915), estime que les Malgaches sont de médiocres guerriers. D'autre part, le commandement français craint que l'envoi massif de combattants indigènes provoque des agitations.

A partir d'octobre 1915, les idées développées par le colonel Mangin dans son livre *La Force noire* (1910), préconisant l'utilisation rapide et massive des troupes issues d'Afrique noire en cas de guerre en Europe, s'imposent. Mangin prévoyait d'envoyer en Europe le 19^e corps d'armée regroupant des unités militaires d'Algérie et qu'elles soient remplacées par d'autres troupes coloniales. Les premiers bataillons malgaches sont donc envoyés en Afrique du Nord dans un premier temps.

Paradoxalement, au moment où les autorités françaises prévoient de recruter à Madagascar, celles-ci vont se heurter à des premières résistances. Elles mettent au jour les activités d'une société secrète nommée Fer, Pierre, Ramification (VVS) en décembre 1915. Ce groupe composé en grande partie d'étudiants avait des projets de modernisation de la société. Les autorités françaises s'inquiètent qu'elle ne perturbe l'équilibre social. VVS est accusé de complot. Cette société est démantelée, ses membres jugés lors d'un procès en janvier 1916. Les Français conditionnent leur libération à leur engagement. Ils doivent aller combattre en France. Mais l'écho que va avoir ce procès en France va freiner les ardeurs des recruteurs. La France ne veut pas donner l'impression de recruter à coup de bâtons. A partir d'août 1916, l'ampleur des pertes est telle qu'elle se résout à envoyer les troupes coloniales se battre en Europe.

Lire le programme du colloque « Travailleurs et soldats : les hommes des colonies dans la Grande Guerre » (<http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/colloquesseminaires/travailleurs-et-soldats-les-hommes-des-colonies-dans-la>), organisé par le ministère des affaires étrangères et la mission du centenaire, mercredi 21 mai.

Le système du volontariat est employé avec un certain succès dans de nombreuses colonies françaises. Qu'en est-il à Madagascar ?

Entre octobre 1916 et février 1917, le recrutement est en grande partie contraint. Les documents d'archive indiquent que des stratégies d'évitement sont mises en place par les Malgaches. Les villages envoient des inaptes (estropiés, malades, etc.) : on espère que le chef du village aura fait son obligation. On assiste également à des désertions (lors des déplacements ou une fois arrivés à Marseille) et des mutilations volontaires. Mais ces stratégies ne marchent pas. La France va recruter sur des critères de sélection à la baisse. Des hommes malades ou de faible constitution physique vont être enrôlés.

En parallèle, des stratégies de recrutement vont être mises en place, notamment par le gouverneur Garbit, qui est un personnage complexe comme de nombreuses figures de la colonisation. Au-delà de ses ambitions, c'est un homme qui participe à la modernisation du pays, par la construction d'infrastructures, et qui va mettre en place un recrutement contraint. Il va reprendre le même système que dans les autres colonies : il fait appel aux élites locales en leur promettant du pouvoir et de l'argent. Chaque recruteur touche 2

francs par engagé. A l'époque le salaire mensuel pour un fonctionnaire est de 30 à 40 francs. S'il engage des indigènes, il double son salaire.

Une prime à l'engagement de 200 francs est promise à celui qui s'engage. La plupart des paysans qui sont endettés n'hésitent pas, d'autant qu'il y a des possibilités de délégation de solde à la famille. Il s'agit là d'une forme de motivation essentielle pour comprendre la masse du recrutement. Parmi les engagés, on trouve une grande majorité de riziculteurs des hauts plateaux, ceux que Gallieni avait qualifiés d'ethnies les moins valeureuses.

Il n'y a pas d'insurrection au moment du recrutement. C'est certainement la prégnance des élites locales qui permet d'expliquer que dans beaucoup de colonies on retrouve certaines régions et pas d'autres. Le succès du recrutement au Tonkin, par exemple, s'explique en grande partie par la force du mandarinat.

Comment les hommes ont-ils été acheminés sur les terrains d'affrontements européens ?

La durée d'acheminement est de trois à quatre semaines. La route longeant la corne de l'Afrique avec une halte à Djibouti pour récupérer des tirailleurs sommalis est la plus employée. Les soldats sont acheminés par des messageries maritimes qui ne sont absolument pas prévues pour le transport de passagers. Ceux-ci dorment sur le pont avec des espaces de vie de trois mètres cubes. Beaucoup meurent à bord de maladie, mais les causes ne sont pas détaillées. Des torpillages de navires par des sous-marins allemands se produisent en Méditerranée, comme celui du *Djemnah*, parti de Marseille en direction de Madagascar, et qui coule en entraînant avec lui 436 personnes, dont quelque 200 Malgaches au large d'Alexandrie, le 14 juillet 1918.

Comment les Malgaches se sont-ils adaptés aux réalités du front ?

Les conditions de recrutement et d'acheminement expliquent en grande partie pourquoi ces hommes vont mourir principalement de maladies. Au terme d'une longue traversée, les tirailleurs qui étaient déjà pour la plupart de faible constitution physique arrivent affaiblis en France. Pis, contrairement aux autres troupes coloniales, les Malgaches ne passent pas l'hiver dans le sud de la France. Ils restent au front. Sur les photos de l'armée, on les voit construire des routes dans la neige.

Beaucoup d'entre eux viennent des hauts plateaux. Le commandement français pense qu'ils résisteront mieux à l'hiver que les Africains du golfe du Guinée. Et alors que 80 % des Malgaches sont recrutés dans des unités combattantes, ils sont en réalité affectés à des travaux de génie. L'expérience du feu va être très limitée pour les Malgaches. Ils partent pour combattre, mais on les transforme en travailleurs : ils construisent des fortifications, creusent des tranchées, etc. Autant le mythe de la chair à canon peut être discuté pour certaines troupes coloniales, autant, pour les tirailleurs malgaches, il n'y a aucun doute : lorsqu'on analyse les causes des décès, la mort au combat (tué à l'ennemi ou mort à la

suite de blessures de guerre) représente moins de 10 % des cas. Près de 80 % des décès surviennent par suite de maladie (tuberculose, pneumonie, dysenterie...). A titre de comparaison, pour l'ensemble des soldats français, la maladie représente 12 % des cas de décès.

Comme pour les Indochinois, le commandement français juge au départ que les Malgaches manquent de force. Comment évolue l'image des tirailleurs malgaches au cours de la guerre ?

L'image du soldat malgache est très floue. D'une part, il y a peu d'études sur la question. D'autre part, les expériences combattantes sont multiples. Les premiers volontaires sont partis en forme, valeureux, gaillards. Ils sont suivis par un flot important d'hommes un peu moins en bonne santé, mais dont la vocation est de se battre. On est donc dans une image de valeur. C'est très important pour les troupes coloniales qui se comparent entre elles. Les Indochinois sont par exemple considérés comme des planqués par les autres troupes coloniales, parce que ce sont en grande partie des travailleurs.

Les Malgaches vont perdre de leur superbe, car ils ne vont pas combattre. Sur 22 bataillons malgaches présents en France à la fin de 1917, 15 sont affectés au génie sur le front, quatre au service de l'arrière, et trois envoyés en usines. Mais paradoxe suprême : un bataillon malgache va aller au feu avec la division marocaine et collectionner les décorations individuelles et collectives. Ceux qu'on appellera désormais les chasseurs malgaches vont accéder au rang de héros. A nouveau l'image de ces tirailleurs est brouillée. A Madagascar, ses exploits vont être gravés sur la douzaine de monuments aux morts érigés au lendemain de la guerre. Chose inattendue, ce ne sont pas les noms des combattants qui sont inscrits, mais le nom des batailles. S'il est une mémoire malgache de la première guerre mondiale, elle est militaire. De fait, très sélective : dans l'armée, on ne se souvient que du 12^e bataillon de tirailleurs. Cette mémoire figée dès les années 1920-1930 subsiste aujourd'hui au sein de l'état major malgache.

Comment s'opère leur réintégration dans la société malgache ?

A leur retour, la plupart des tirailleurs malgaches veulent faire la peau à ces recruteurs considérés comme des planqués et des profiteurs. La lecture des rapports de police et les articles de presse en octobre et novembre 1919 est sidérante. On assiste à une extrême violence alors que la société malgache se caractérise par une grande maîtrise de soi. Des chefs de village sont pris à partie. Des rixes dégénèrent. Une trentaine d'anciens tirailleurs venus prêter main forte à des camarades tuent un policier. En octobre et novembre 1919, une centaine d'actes de violences sont relevés par la police : des bagarres, des rackets, des viols. Il y a sans doute une forme de « brutalisation », une forme d'accoutumance à la violence qui était étrangère à la société malgache.

Ce sont plus de 30 000 anciens combattants qui reviennent avec un statut différent. Ils sont revenus ayant exercé le métier des armes donc dans une autre catégorie. Leurs modèles sont différents. Il y a une perturbation de

l'harmonie de la société dont l'organisation autour de groupes sociaux hiérarchisés est assez hermétique, tant sur le plan horizontal (ethnique) que vertical (des élites aux descendants d'esclaves). Comment réagissent les autorités françaises ? En mettant l'accent sur le fait qu'il faut se souvenir que les tirailleurs ont servi la France. Les autorités françaises vont essayer de les acheter et de les isoler en leur donnant des concessions forestières en marge des hauts plateaux. Nombre d'entre eux acceptent parce qu'ils prennent conscience qu'ils n'obtiendront pas mieux. Après ces deux mois de troubles, on assiste à un retour au calme.

Comment ont-ils compris, vécu, analysé leurs expériences ?

La mémoire des tirailleurs malgaches est blessée. Elle va rester en grande partie silencieuse. Ces hommes partis comme combattants ne sont finalement pas allés au feu. Mais ils ont vu l'horreur, ils ont vu l'homme blanc se livrer à des actes de barbarie. Ils ont subi cette expérience traumatisante, dans un contexte de hiérarchie entre dominants et dominés. Et pour finir, il y a ce retour : les Malgaches ont peur d'eux. Les Français, qui s'en méfient, achètent leur silence en leur donnant des terres.

Les ouvrages d'histoire spécialisés sur l'histoire des troupes coloniales dans la Grande Guerre affirment dans leur ensemble que la guerre aurait fait quelque 2 500 morts du côté malgache. Vous en avez compté 4 100...

Lorsque j'ai commencé à dépouiller les registres des morts pour la France, je me suis aperçu que de nombreux soldats avaient été mal identifiés. Les erreurs sont dans la plupart des cas évidentes. Quand on lit qu'un certain Radavidra a été identifié comme tirailleur sénégalais, il n'y a pas de doute possible. Dans les années 1920, comme aujourd'hui, pour bon nombre de Français, un nom ne fait pas une origine géographique.

J'ai donc entrepris de retrouver tous les tirailleurs malgaches morts pour la France. A l'époque, il n'y avait pas de moteur de recherche géographique pour retrouver les soldats. Il a donc fallu que je mette en place toute une méthodologie. J'ai surtout travaillé à partir de la récurrence des noms. Les travaux d'autres passionnés m'ont également beaucoup aidé. Au total, j'ai réussi à retrouver les fiches de quelque 4 100 morts pour la France nés à Madagascar qui sont toutes en ligne sur le site [Tiraera \(http://tiraera.histegeogeo.org\)](http://tiraera.histegeogeo.org) (« tirailleur » en malgache).

Quel intérêt les historiens malgaches portent-ils à la première guerre mondiale ?

Les historiens malgaches sont peu enclins à étudier cette période de l'histoire. La répression par l'armée française des émeutes de 1947 qui a fait environ 30 000 à 40 000 morts reste le sujet de préoccupation majeure. D'autre part, la recherche est problématique, les documents d'archives sont rares et difficiles à trouver. Mais avec le centenaire, des initiatives voient le jour. Une exposition sur la première guerre mondiale aura lieu prochainement aux Archives

nationales à Antananarivo.

Vous avez lancé un certain nombre de projets pédagogiques à l'occasion du centenaire...

En 2008 pour les 90 ans de l'armistice, des beaux projets avaient été lancés dans les écoles à l'instar d'« Un soldat de ma commune ». L'idée était de partir du monument aux morts de la commune, de lister les noms des soldats et de reconstituer leur identité en faisant des recherches dans le registre des morts pour la France et dans le registre d'état-civil de la commune. Et c'est ce que j'ai fait avec ma classe cette année.

Nous avons contacté les écoles des villages où étaient enterrés les soldats malgaches. Ainsi, le 28 mai, dans la nécropole de Rembercourt-Sommaise dans la Meuse, près de Verdun, les élèves d'une classe du lycée de Bar-le-Duc liront un discours devant la stèle du tirailleur qui est originaire du quartier où se trouve le lycée français d'Antananarivo. L'exercice d'écriture du discours n'a pas été évident. Il fallait trouver une raison d'honorer la mémoire de ce soldat. Parce qu'il s'est bien battu ? Parce qu'il a servi la France ? Manifestement, non. En fait, ce qui peinait le plus mes élèves, c'est que ce soldat ait été enterré loin de son pays. A Madagascar, le culte des morts est très fort. Tant que les anciens sont honorés par les vivants, ils ne sont pas morts. A Madagascar, on procède au retournement des morts tous les cinq ans. On sort le linceul, on nettoie les os, on met des linges propres et on transporte le corps dans les rues du quartier. Ce rituel est extrêmement fort : les vivants vivent avec les ancêtres. Ce sont eux qui les orientent dans la vie de tous les jours. Pour honorer ce soldat, nous avons ainsi rappelé ce qu'il avait fait dans sa vie.

Pour la petite histoire, ce soldat est enterré dans une tombe avec une stèle musulmane. En réalité, il avait été inhumé une première fois dans un cimetière d'hôpital, avant de l'être une seconde fois à Rembercourt-Sommaise où l'on avait regroupé les sépultures de Malgaches éparpillés en France. Pourquoi ce soldat a-t-il été enterré dans une tombe musulmane ? Les services funèbres ont dû être induits en erreur par le linceul recouvrant son corps. Les soldats musulmans étaient enterrés dans des suaires. Il y a donc eu une volonté de suivre le rite musulman, mais il y a eu méprise car ce soldat malgache n'est pas musulman.

Aujourd'hui, 35 Malgaches sont enterrés à Rembercourt-Sommaise dans des tombes musulmanes. Mes collègues de Bar-le-Duc l'ont signalé à l'Office national des anciens combattants, qui étudie la question. Affaire à suivre ...

Antoine Flandrin

Journaliste au Monde